

l'écrivain se révèle le suspect numéro un aux frontières du champ.

En effet, en 1930, la question de savoir si Ramuz est un "écrivain français" (aujourd'hui, à l'occasion des démarches pour l'entrée dans la collection de la Pléiade (Gallimard), l'interrogation revient), s'est posée avec acuité. Or c'est à partir de la question du rapport à la norme linguistique que la critique a argumenté.

Deux rapides exemples en donneront une idée. Le deuxième roman de Ramuz, *Les Circonstances de la vie* (Perrin), est retenu pour la dernière sélection du Goncourt 1907. Lucien Descaves écrit à Ramuz : «*Il est à craindre que votre qualité d'étranger ne vous enlève quelque chance pour le Prix Goncourt.*»⁵

Jules Renard, membre du jury, écrit à Descaves quelques jours plus tard : «*J'ai lu le Ramuz. Il y a des coins charmants, mais 200 pages de trop! Et c'est écrit d'une manière !!! Rappelez-vous vos statuts, [ils précisent bien] : de langue française! Ce Suisse a de l'aplomb!*»⁶

Autre exemple. Au cours de la longue polémique sur le "mal-écrire" de Ramuz, qui se déroula entre 1923-1930 environ, le journaliste Auguste Bailly — suivi par d'autres en ce sens — établit un rapport direct entre la nationalité, la valeur littéraire et la maîtrise du "bon français" : «*Et l'on essaiera de me faire admettre qu'on puisse seulement lire un romancier qui, volontairement ou non, estropie si savamment notre langue, et donne à ses discours l'aspect de vagissement perpétuels ? [...] qu'il soit un écrivain français, non, jamais je ne me résignerai à une hypothèse aussi dénuée de vraisemblance! ... Ecrivain français, s'il veut l'être, qu'il apprenne notre langue!... Et s'il ne veut pas l'apprendre, qu'il en emploie une autre!*» (A. Bailly, *Candide*, 10 septembre 1925)

Tout mon exposé ne sera qu'un développement des présupposés de la phrase ci-dessus :

- la maltraitance de la langue interprétée comme un irrespect à l'égard de la nation ;
- les raisons du refus d'un droit d'entrée dans le champ que signifierait l'attribution du label d'"écrivain français".

Je procéderai en trois parties. D'abord, une brève présentation de la démarche littéraire de Ramuz, entièrement définie par l'insécurité linguistique et l'anxieuse question de la reconnaissance française. Ensuite sa réception dans le champ littéraire français : il s'agira d'analyser les prises de position de l'intense polémique avec la critique (1923-1930) sur le "mal-écrire" de Ramuz, au cours de laquelle toutes les polarisations de ce secteur du champ se sont révélées. Enfin, troisièmement, je passeai en revue les réécritures des romans de Ramuz pour leur édition française. Nous sommes en présence d'un cas exceptionnel : à deux champs littéraires distincts, Ramuz fait correspondre deux textes, dont le titre est pourtant le même.

L'"INSÉCURITÉ LINGUISTIQUE" ET SES CONSÉQUENCES LITTÉRAIRES

Chez les Suisses de langue française, et chez les francophones non-français en général, l'*insécurité linguistique* à l'égard d'un supposé "bon français"⁷ est un phénomène assez connu⁸.

Les réflexions de Jean-Jacques Rousseau, formé dans l'espace linguistique de Genève, sont saturées de notations anxieuses du type : «*Il y a longtemps que je sais que nous ne parlons pas français à Genève. [...] Il est frappant combien la prosodie et l'accent se perdent et se défigurent à mesure que l'on s'éloigne de la capitale. [...] Tel arrivé à Paris sait parfaitement sa langue qui peut à peine se faire entendre en parlant et fait rire aussitôt qu'il ouvre la bouche.[...] Paris,*

5 Cité in Duplain, op. cit., p. 111.

6 Ibidem, p. 111.

7 Voir Pascal Singy, *L'Image du français en Suisse romande*, Paris, L'Harmattan, 1997.

8 Voir aussi Knecht et Thibault, *Dictionnaire suisse romand*, Genève, Zoé, 1997.

ayant un ascendant plus marqué sur toutes les Provinces leur impose pour ainsi dire aussi promptement la loi du langage que celle du Prince et les tenant toutes plus dépendantes de son usage les empêche de se communiquer assez les leurs pour qu'ils prévalent dans la totalité.»⁹

La question de l'expression, et du rapport à un français central supposé neutre semble se manifester d'autant plus fortement que le locuteur se sent éloigné du "centre" linguistique. Les écrivains de Suisse francophone n'échappent pas à cette interrogation, d'autant qu'ils gravitent dans un champ littéraire historiquement centralisé à Paris.

Un enjeu littéraire, une différence formelle, peuvent ainsi naître d'un décalage géohistorique : de nombreux cas romands, québécois¹⁰, belges¹¹ ou antillais¹² présentent des similitudes frappantes dans leur ardeur à débaucher ou détourner la rhétorique littéraire française afin d'illustrer leur identité et témoigner de leur relation complexe avec la nation française. D'où le caractère expérimentalement linguistique d'œuvres comme

9 Jean-Jacques Rousseau «Prosodie» [notes] in *Oeuvres Complètes*, vol. 2, Paris, Gallimard, Pléiade, 1961, pp. 1250-1251.

10 Voir par exemple Denis St Jacques et Alain Viala, «A propos du champ littéraire. Histoire, géographie, histoire littéraire», in *Annales*, no.2, mars-avril 1994, pp. 295-407. et Marie-Andrée Beaudet, *Langue et littérature au Québec, 1895-1914 : l'impact de la situation linguistique sur la formation du champ littéraire*, Montréal, L'Hexgone, 1991; Lise Gauvin, *L'Écrivain francophone à la croisée des langues*, Paris, Karthala, 1997.

11 Voir par exemple Jacques Lemaire (dir.), *Le Français et les Belges*, Editions de l'Université de Bruxelles, 1989, Jean-Marie Klinkenberg, «La production littéraire en Belgique francophone : esquisse d'une sociologie historique», in *Littérature*, no. 44, décembre 1981, Paris, Larousse, pp. 33-50 et Paul Aron, *Les écrivains belges et le socialisme 1880-1913*, Bruxelles, Labor, 1985.

12 Voir par exemple Régis Antoine, *La Littérature franco-antillaise*, Paris, Karthala, 1992 et les ouvrages de Raphaël Confiant ou Patrick Chamoussau.

celles d'Henri Michaux, C.F. Ramuz, Jean-Pierre Verheggen ou Gaston Miron. Mais aussi, à l'inverse, l'exemple d'auteurs excessivement "puristes" des périphéries, soucieux de respect envers la "langue majeure" (Senghor, Mercanton, Francis Walder). Sans compter encore la florissante tradition grammairienne en Belgique (Grévisse, Goosse, Hanse) et en Suisse (François, Bally et Sausure, ces deux derniers la subvertissant).

La revendication d'"irrégularité" des francophones "excentriques"

De par leur situation de diglossie plus ou moins forte, les écrivains francophones des périphéries sont en situation minoritaire, et leur littérature est celle «qu'une minorité fait dans la langue majeure» (Deleuze & Guattari, 1975).

- Selon Lise Gauvin (1997), les francophones "excentriques" partagent une "surconscience linguistique", à savoir un rapport de questionnement intense à l'égard de la norme du français standard.
- Jean-Marie Klinkenberg rappelle dans un récent numéro de *La Revue nouvelle* que les auteurs belges francophones sont "en lutte contre la langue"¹³.
- L'écrivain français des Antilles, Raphaël Confiant déclare : «*Je ne peux pas écrire comme un hexagonal*»¹⁴.

Qu'en est-il en Suisse ?¹⁵

Dès 1945, dans un article consacré à Ramuz, Starobinski invitait les écrivains périphériques à tirer parti de cet écart et à le convertir en plus-value artistique : «*Sans doute y a-t-il à l'origine une certaine défiance envers le langage. Mais cette défiance, cette gêne, qui sont imposées à tant d'hommes de l'extrême*

13 *La Revue nouvelle*, no. 7, Bruxelles, mars 1997.

14 Dans André Brincourt, *Langue française, terre d'accueil*, Monaco, Le Rocher, 1997, p. 60.

15 Voir mon ouvrage de synthèse *Le Droit de "mal écrire"*, Genève, Zoé, 1998 et P.A. Rieben, «L'irrégularité en suisse romande» in *Revue de l'Institut de Sociologie de l'Université de Bruxelles*, 1990-1991.

périphérie du domaine linguistique français, il faudra savoir leur faire jouer un rôle salutaire.»¹⁶

La tradition de surveillance

La "tradition de surveillance" (Ramuz parle de "système d'intimidation"¹⁷) du "bon français", qui est particulièrement forte dans les périphéries francophones toujours rappelées ainsi à leur différence peut entraver le rapport à l'écrit. En effet, la prégnance du français standard et des formes rhétoriques classiques semble jouer un rôle d'une mauvaise conscience pour les écrivains.

Isabelle de Charrière (1740-1805) rapporte ainsi à propos d'une société de lettrés de la fin du XVIII^e siècle : « [...] à Genève une société de gens de lettres avait été souvent arrêtée et empêchée de rien publier, par des doutes sur un mot dont on ne savait pas bien s'il était français [...] On n'a que des idées peu lumineuses, peu intéressantes, l'auteur a peu de force, peu de zèle, quand la peur de blesser l'académie française l'intimide à ce point là.»¹⁸

S.C. Bille, lauréate de la Bourse Goncourt pour *La Demoiselle sauvage*, paru chez Gallimard, 1975, apporte un témoignage semblable dans son autobiographie.

En Suisse romande, tout au long de son histoire qui commence vers 1830¹⁹, le mouvement d'affirmation d'une "littérature romande" autonome s'est accompagné de réflexions et de tentatives de tirer un parti littéraire des différences linguistiques propres à la Suisse francophone. Les écrivains ont

été poussés à développer des stratégies stylistiques destinées à déjouer — et pour certains à se conformer à — cette "tradition de surveillance" linguistique parfois pesante.

LA SOLUTION LITTÉRAIRE DE C. F. RAMUZ (1878-1947)

Venu à Paris en 1900 (il y restera 14 ans), sous prétexte d'y rédiger une thèse de doctorat qu'il n'achèvera jamais, Ramuz écoute parler la concierge de son immeuble, rue Boissonnade, que lui et ses amis appellent Mme Sérieux. Cette expérience le mène à des réflexions plus générales qui reprennent celles développées en 1929 dans la «Lettre à Bernard Grasset» : «[...] elle parlait le plus joli français que j'aie jamais entendu et le parlait tout naturellement, sans même s'en douter, sans aucune recherche ni aucune prétention, le plus simplement du monde. Elle était, je crois, du Blaisois, et c'est ce qui explique tout. Elle parlait excellent le français, parce qu'il était pour elle un patois, son patois, et qu'il s'était seulement passé ceci de particulier que, par une chance singulière, ce patois-là s'était trouvé promu, au cours des siècles, langue de cour et langue littéraire : elle n'avait donc pas à copier autrui, ni à s'efforcer, n'ayant qu'à puiser à son fonds naturel. [...] Elle parlait vite, elle parlait gai une jolie langue claire où chaque mot disait exactement ce qu'il avait à dire, conformément à sa racine, où chaque mot était vivant. Elle n'avait pas besoin d'aller les chercher au fond de sa mémoire, faisant appel à des souvenirs d'école, comme nous autres ; ils venaient d'eux-mêmes et s'assemblaient d'eux-mêmes sur ses lèvres, obéissant à une nécessité. C'était le français, c'était le bon français, et pourtant c'était un français très différent de celui des journaux et même de celui des livres, à cause de ce qu'il avait d'authentique, de nécessaire ; de ce qu'il avait d'actuel aussi, en même temps que d'un peu archaïque. Elle se tenait appuyée des deux mains sur le manche de son balai pendant que Kiki autour d'elle se livrait à toute sorte d'incongruités ; - moi, je m'oubliais à l'écouter, comme on écoute de la musique, car ce qu'elle disait n'était rien et sa façon de le dire était tout.»

16 Jean Starobinski, «Le Contre», in *Lettres*, no. 6, Genève, Pierre Cailler, 1945, p. 97.

17 *Dans Paris, notes d'un Vaudois*, Lausanne, L'Aire, 1978 [1938], p. 146.

18 Isabelle De Charrière, Lettre à Jean-Pierre Chambrier d'Oleyres du 2 mai 1799, in *Oeuvres Complètes*, tome 5, Amsterdam, Van Oorschot-Genève, Slatkine, 1983, p. 581.

19 Daniel Maggetti, *L'invention de la littérature romande*, Lausanne, Payot, 1995.

Sans faire usage des particularités lexicales du français de Suisse, Ramuz revendique son propre français de plein droit, comme une des nombreuses "espèces" du genre français. Ainsi, aux *Nouvelles Littéraires* du 11 novembre 1924 qui l'interrogeaient à propos de l'influence de la littérature française sur celle de son pays, l'excluant ainsi implicitement de la "littérature française", Ramuz répondit très vexé : «*J'ai l'honneur d'appartenir à un pays [...] qui, de tous temps, et très authentiquement depuis toujours, [est] rattaché à la grande famille des dialectes français [...] J'écris en toute liberté une langue qui est la mienne, une langue vivante, que je n'ai pas eu besoin d'apprendre, qui est à moi comme elle est à vous [...] une langue qui est ma langue maternelle, celle du sang non celle des livres : le français, une espèce de français.*»

Une lettre pour «convaincre les échappés de Sorbonne»

Dans la «Lettre à Bernard Grasset»²⁰ (1928), par exemple, soucieux des particularités de son lieu natal, il s'en prend à l'"académisme" de la langue écrite codifiée et centralisée à Paris. Afin d'échapper à la rhétorique normalisée, il invente alors, dès 1914 environ, une prose oralisée dont l'"inflexion" se veut une transposition du rythme, du débit, des reprises du parler de Suisse française²¹.

En 1928, il théorise son style oralisé dans La "Lettre à Bernard Grasset", texte dont L. F. Céline aura tout de suite connaissance²². C'est un texte fondateur pour qui étudie les

poétiques francophones en général. En lisant *Ecrire la parole de nuit*, ou certains manifestes belges, des entretiens d'écrivains québécois, on y retrouve la plupart des arguments de la *Lettre à Grasset*. Ramuz s'y défend contre la critique française qui lui reproche, dans une longue polémique, de "mal écrire" volontairement : il souligne les différences linguistiques entre la Suisse romande et Paris et oppose le "français de conserve" (écrit, scolaire, centralisé) au "français de plein air" (oral, quotidien, décentralisé).

Ramuz décrit la découverte de son "truc" stylistique comme une illumination qui lui a fait retrouver la langue de ses ancêtres. A Paris, il prétend avoir renoncé à la rhétorique littéraire apprise pour s'inspirer d'une source orale : «*Il y a dans toutes les provinces de France un écart plus ou moins grand entre ce français d'école et le français de plein air (je ne parle même plus des patois), mais encore se servent-elles de ce français d'école avec une certaine aisance, comme étant quand même un français à elles, par Paris, leur centre commun. Pour les raisons qu'on vient de voir (cette frontière, la distance où nous sommes de Paris, et surtout nos traditions qui sont différentes), je pense que nulle part l'écart que j'ai dit n'est aussi grand que dans notre petit pays vaudois [...]*

[Quand j'étais écolier], nous avions ici deux langues une qui passait pour "la bonne", mais dont nous nous servions mal parce qu'elle n'était pas à nous, l'autre qui était soi-disant pleine de fautes, mais dont nous nous servions bien parce qu'elle était à nous. Or, l'émotion que je ressens, je la dois aux choses d'ici..."Si j'écrivais ce langage parlé, si j'écrivais notre langage..." C'est bien ce que j'ai essayé de faire (plus ou moins bien mais je ne parle ici que de mes intentions).J'ai écrit une langue qui n'était pas écrite (pas encore).»(pp.39-40 et 42-43) On voit qu'ici la revendication régionale de Ramuz se fait au travers d'une poétique, soit d'une légitimation esthétique susceptible d'être pertinente comme catégorie littéraire.

Dans cette démarche stylistique, Ramuz a été soutenu par Claudel, qu'il remercie des ses déclarations publiques à Frédéric Lefèvre dans une lettre du 22 avril 1925 où il

20 C.F. Ramuz, «Lettre à Bernard Grasset» in *Salutation paysanne*, Paris, Grasset, 1929.

21 Voir Donald.R. Haggis, *C.F. Ramuz ouvrier du langage*, Paris, Minard, 1968 et Léo SPITZER, «Le style de Ch.-F. Ramuz : le raccourci mystique», in *Romanische Literaturstudien* 1936-1956, Tübingen, Niemeyer Verlag, 1959, pp. 328-342.

22 Voir mon article «L.F. Céline : "Il ne faut pas oublier Ramuz..."», *Le Passe-Muraille*, février 1997, p. 24.

précise encore une fois ses objectifs : «*J'ai vu que vous aviez bien voulu distinguer avant tout mes intentions, et, comme je ne puis m'empêcher de les tenir, elles du moins, pour justifiées, j'ai été très fortifié de les voir approuvées, par vous. Tout le contexte, d'ailleurs, me faisait sentir votre accord profond. La "parlure" comme vous dites, c'est bien vers elle que d'instinct, et exclusivement, je me suis tourné dès mes débuts. Vous nous avez donné dans votre oeuvre par ci par là (et entre autres choses) les premiers modèles d'un grand style paysan, et j'insiste sur "style" plus encore que sur "paysan". Vous avez tiré la littérature de l'ornière où on voit même Balzac se traîner parfois et qui est celle de toutes ces "enquêtes sociologiques" et autres "études de moeurs" où / sous prétexte de roman d'innombrables auteurs méprisent et flattent à la fois le peuple (ce qu'il en reste) et la langue de ce peuple qui est la seule qui compte, parce que tout en sort, que tout y rentre et qu'elle ne peut pas se tromper, mais que ces échappés de Sorbonne n'utilisent qu'entre guillemets, c'est-à-dire ne touchant qu'avec des pincettes.* »²³

Ramuz plaide en fait pour la transposition "dans le récit [des] caractéristiques du dialogue"²⁴ : c'est là qu'il rejoint la démarche de L. F. Céline qui d'ailleurs semble avoir lu la "Lettre" dès décembre 1928, et cite à plusieurs reprises l'exemple de Ramuz dans sa correspondance. L'essentiel est ici le "retour à l'oral" qui semble un trait récurrent de l'affirmation identitaire de nombreux auteurs francophones "excentriques" : voir les littératures de la Créolité, mais aussi les mouvements québécois. Pourquoi ? Echapper à la centralisation linguistique et à la tradition rhétorique française.

23 Lettre à Paul Claudel, 22 avril 1925, in *Lettres 1919-1947*, Etoy, les Chantres, 1959, pp. 174-176.

24 Paris, notes d'un vaudois, op. cit., p.147.

Réception : les critiques adressées à la langue de Ramuz

Reproche principal adressé à Ramuz : son écriture, s'inspirant des traits de la langue parlée (concordance libre des temps, coordination, syntaxe faite de dislocations, récurrence de : ça/on, comme, quand, etc.), prend des libertés vis-à-vis de la norme grammaticale de l'écrit. Entre 1924 et 1930, une violente polémique eut lieu autour de l'écriture ramuzienne. La presse fut abondante et sévère. Paul Claudel et Henri Barbusse prirent immédiatement la défense de l'écrivain. En bref, voici quelques-uns des arguments de la querelle :

- 1926, *Pour ou contre Ramuz* : répertoire des critiques adressées à Ramuz, réunies par Henry Poulaille. Exemples : "qu'on le traduise", "charabia", "Ecrivain français, s'il veut l'être qu'il apprenne notre langue!" (Auguste Bailly, *Candide*, 10 septembre 1925).
- 1929, Parution de la "Lettre à Bernard Grasset" en préface à *Salutation paysanne* (Grasset). Réactions violentes des grammairiens, critiques conservateurs et néo-classiques (maurassiens).

Les critiques orthodoxes

André Rousseaux dans *Le Figaro* du 21 avril 1929. La langue régionale revendiquée par Ramuz est un corps auquel il manque la "tête" elle est "désordre" il manque l'ordre du centre, elle est un "charabia" ou "galimatias" alors que la langue codifiée à Paris est la loi qui "ordonne" et "fixe". Pourtant ce n'est pas le patois qui lui est reproché mais des entorses volontaires, au nom de l'expressivité, qui «saccagent sans vergogne la grammaire et la syntaxe». Rousseaux déplore, dans un argumentaire politique, les désordres des «extrémités du corps français» mais que rien ne vient justifier.

André Thérive, 1930. Ramuz défend selon lui un autonomisme qui n'a pas de sens : il refuse de "filtrer" et d'ordonner les "balbutiements" et "bêlements" des paysans. «*Ils font l'effet d'une prose très savamment naïve, très artificiellement naturelle, très littérairement "orale" et lui reproche de dé-*

truire et affaiblir la "civilisation unifiée" qui est présente derrière le français central.»(crainte de la babélisation).

André Billy, 1929. Billy reproche à Ramuz (=Céline) de ne pas marquer sa distance de narrateur à l'égard de formes du français parlé à la périphérie : *«Il y a un français vaudois, et que le pays de Vaud parle de plein droit, nous affirme M. Ramuz. Sans doute, il y a aussi un français picard, un français normand, un français berrichon, un français nivernais, que Picards, Normands, Berrichons et Nivernais parlent également de plein droit, sans que personne ne songe à le leur reprocher. Quand ils l'écrivent, c'est une autre affaire! [...] en général, le romancier régionaliste n'use du patois que dans le dialogue. Je citerai mon ami Hubert-Fillay, de Blois, excellent conteur solognot, qui fait fort bien parler ses compatriotes avec leur accent et leur syntaxe du cru. Mais son récit est toujours en bon français ; cette hybridité n'est nullement choquante, elle est naturelle, elle correspond bien à l'attitude d'esprit du citadin qui écoute le paysan [...]. Un autre exemple à citer serait Eugène Le Roy, le romancier périgourdin auteur de Jacquou le Croquant et du Moulin du Frau, ces chefs d'oeuvres de sensibilité paysanne où le génie de la langue française est respecté.»*²⁵

Les critiques hétérodoxes : les écrivains

Les soutiens officiels de Ramuz furent des écrivains dont il est malaisé de définir le lien.

Certains se réjouissent d'autant plus de la confusion entre narrateur et personnage que celle-ci répond à leur préoccupations politiques, "prolétariennes" ou "populistes".

Henri Barbusse

L'écrivain perçoit immédiatement les enjeux sociaux de la technique ramuzienne, bien qu'il n'ait aucune affinité politique directe

avec ce dernier²⁶. Paroles de Barbusse à propos de *Joie dans le Ciel*, reprises par Frédéric Lefèvre au cours de leur entretien : *«[Barbusse] dit que cette triomphale insurrection du style hors des formules classiques et romantiques lui paraît avoir la violence simple et pittoresque de l'art populaire et que, là aussi, la force de rénovation lui paraît sortir de cette grande masse d'hommes encore inutilisée et qui fait germer les blés et les croyances... »* (Une heure avec..., 1925).

Pourrat

Problématique commune : la transposition, dans la syntaxe française du parler régional. Ramuz sera son maître de style.

Claudiel

Fascination de Claudiel pour la voix humaine, le souffle, la profération, et rejet de la norme grammaticale fixée. L'écrivain donne publiquement un "laisser-passer" à Ramuz. Peu après, Jean Paulhan lui commandera un ouvrage pour la NRF... : *«Il ne faut pas être surpris de constater que grammairiens, pédants et néo-classiques aient fait la conspiration du silence autour du grand romancier Ramuz. Le style, par lui, connaît un renouvellement. [...] il est l'un des meilleurs ouvriers de notre langue, où il a apporté tant de nouveautés, vocabulaire, syntaxe, tant d'invention dans les tours, les dessins, et l'emploi de tous les temps au lieu de l'éternel imparfait. Il aurait certes été plus facile d'aligner des propositions principales.»* (Une heure avec, 1926)

L.F. Céline

Destouches est placé en situation de rupture esthétique. Il partage l'anarchisme de droite de Ramuz. Mais c'est principalement le style oralisé de Ramuz qui lui sert de guide : *«Question transport du parler en écrit, il ne faut pas oublier Ramuz»* (lettre de 1949 à Paraz).

²⁵ André Billy, "La semaine littéraire", *Modes de la femme de France*, 13 octobre 1929, Archives CRLR, UNIL, Lausanne.

²⁶ La lettre inédite de Ramuz à Barbusse du 15 juin 1927, témoigne de cet aspect de leurs rapports. Je remercie M. Jean Relinger de me l'avoir transmise.

La polarisation des écrivains et des journalistes-grammairiens est multi-factorielle : elle oppose, grosso modo, les patriotes aux anarchistes et aux communistes (tous placés en situation de rupture politique, et partant esthétique).

EVOLUTION DES PRATIQUES RAMUZIENNES

Il est maintenant possible de lire le travail d'auto-correction de Ramuz dans la perspective d'un *transfert de texte d'un champ littéraire national à un autre* (Suisse/France), partant, d'un public à un autre. On peut ainsi considérer le travail stylistique en le reliant à des conditions concrètes de production, et envisager le transfert comme une forme élargie de "traduction"²⁷. Nous disposons en quelque sorte de deux versions de la plupart des romans de Ramuz : l'une parue en Suisse, l'autre en France, principalement chez Grasset. *"Les signes parmi nous"*, édition lausannoise en 1919 / édition Grasset, 1931. *"Farinet, Aujourd'hui"*, janvier 1932 / Grasset, novembre 1932.

La version destinée à la France est à chaque fois différente de plusieurs dizaines, voire centaines d'interventions. Selon Guisan (1958), on assiste à un "retour systématique à la tradition d'élégance".

La guérison des maladies, édition lausannoise en 1917 / édition Grasset 1924²⁸ Edmond Jaloux, lecteur chez Grasset, présenta ainsi le livre lors de sa deuxième version : «[...] il y a parfois quelque chose d'agressif, de pénible dans sa manière de brusquer, de fausser la syntaxe française qui m'a paru dangereux, et je l'ai dit. Mais je ne le redirai pas au sujet de la *Guérison des Maladies* dont la nouvelle édition est infiniment plus nette et plus pure que la première, sans cesser pour cela d'être écrite dans le style de

*Ramuz : style en même temps gauche et abrupt, naïf et direct*²⁹

Qu'en est-il des *oeuvres complètes* de 1940-1941 ? Il semble que le principe général soit le retour à l'édition originale romande, corrigée une fois encore. La version la plus contestée finit donc par s'imposer dans l'édition définitive.

CONCLUSION

Plusieurs problèmes ont été posés par la querelle autour de Ramuz. Les voici résumés sous forme de questions :

Pourquoi les littératures francophones dites "excentriques" ou "périphériques" recourent-elles souvent à l'oralité comme modèle rhétorique ? = écrivains de l'expressivité (Ramuz, Céline).

Quelles sont les causes de ce rapport agressif/érotique avec la langue perçue comme centrale ?

Ce rapport décalé à la langue centrale semble susciter des solutions stylistiques innovatrices. Proust déclarait d'ailleurs que la caractéristique des grandes œuvres est d'être écrites dans une sorte de langue étrangère.

Je terminerai sur une citation du dernier ouvrage de Gilles Deleuze, qui, par sa réflexion sur le concept de "mineur"³⁰, invite à une vision plus générale que l'exemple que j'ai évoqué ici. Il faudrait toutefois, et c'est l'objet de ma recherche, restituer dans chaque cas les conditions sociales de l'innovation stylistique : «*Ce qu'ils font, c'est plutôt inventer un usage mineur de la langue majeure dans laquelle il s'expriment entièrement : ils minorent cette langue comme en musique où le mode mineur désigne des combinaisons dynamiques en perpétuel déséquilibre. [...] Faire crier, faire bégayer, balbutier, mumurer la langue en elle-même.*

27 Voir les travaux de Pascale Casanova sur le champ littéraire international, ainsi *Beckett*, Paris, Seuil, 1997.

28 Cf. Guisan 1958, Haggis, 1968, Boillat, 1982, Maradan, 1986.

29 Cité par Duplain, op. cit., p. 111.

30 Voir aussi la critique de Deleuze par Pascale Casanova, «Nouvelles considérations sur les littératures dites mineures», in *Littératures classiques*, no. 31, Paris, Klincksieck, automne 1997.

Quel plus beau compliment que celui d'un critique disant des Sept piliers de la Sagesse : ce n'est pas de l'anglais.»³¹

31 *Critique et clinique*, Paris, Minuit, 1993, p. 138.